



Information Presse – Février 2019

Appel à candidature du Prix Goût et Santé MAAF Assurances 2019 pour les artisans mais aussi pour toute personne souhaitant inscrire son artisan préféré !

Les inscriptions à la 17^{ème} édition du Prix Goût et Santé MAAF des Artisans sont ouvertes jusqu'au 30 avril 2019. Ce concours national organisé par MAAF depuis 2003 a déjà récompensé près de 50 artisans et mis en valeur 682 recettes qui allient le goût et la santé. Que l'on soit boucher, charcutier, traiteur, tripier, poissonnier, boulanger, pâtissier, confiseur, glacier, crêpier ou encore restaurateur, MAAF Assurances récompense les artisans des métiers de bouche qui s'engagent au quotidien dans une démarche tenant compte de l'intérêt nutritionnel des produits tout en conservant leurs qualités gustatives.

Depuis, l'année dernière, le concours offre la possibilité à tous de devenir « Dénicheur de talents ». Pour cela, il suffit d'inscrire l'artisan de son choix au concours du Prix Goût et Santé en remplissant un bulletin de participation en ligne.

Un prix qui s'inscrit dans la volonté d'allier plaisir et bien-être

Le Prix Goût et Santé MAAF des Artisans a pour vocation de faire découvrir des artisans français fiers de leurs produits, aux créations innovantes, qui proposent des recettes aux **qualités nutritionnelles et gustatives** privilégiant le **bien-être**. **Passionnés, attentifs à la qualité des matières premières, soucieux du bien-être alimentaire, ce Prix rassemble tous les artisans qui souhaitent valoriser leur savoir-faire et leur terroir autour d'un sujet qui concerne chacun d'entre nous.** Le Prix Goût et Santé des Artisans affirme l'engagement de MAAF à agir sur la **prévention en matière de santé**.

Comment s'inscrire et tenter de remporter le Prix ?

Ce concours national est **ouvert à tous les artisans** (personne physique ou société) dont le profil correspond aux trois conditions suivantes :

- Exercer un métier dans le secteur de l'alimentaire en France (Métropole et DOM-TOM)
- Être inscrit au Répertoire des Métiers auprès d'une Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Avoir mis en œuvre, dans le choix des composants de ses produits et dans leur processus de fabrication, une démarche visant à supprimer ou atténuer des facteurs de risque (sucre, graisses saturées, sel, agents favorisant le cholestérol, l'hypertension, le diabète, ou d'autres pathologies) ou cherchant à mettre en valeur des ingrédients (ou leurs substances) prévenant certaines maladies ou assurant une meilleure qualité de vie tout en maintenant un niveau élevé de qualité nutritionnelle et gustative.

Pour participer à cette nouvelle édition du Prix Goût et Santé MAAF Assurances, il suffit de se rendre sur le site <http://www.maaf.com/maaf-citoyenne-et-responsable/la-prevention-chez-maaf/la-prevention-sante/les-artisans-du-gout> et de compléter son dossier de candidature **avant le 30 avril 2019 minuit**.

Les créations de chaque candidat seront examinées en juin prochain, par un pré-jury. Huit artisans seront sélectionnés pour participer à la Grande Finale du concours au Pré Catelan, le 14 octobre prochain à Paris.

Lors de cette finale, les candidats disposeront de 20 minutes pour présenter leur recette, expliquer la démarche qu'ils ont suivie pour son élaboration, la faire déguster au jury et répondre à ses questions.

Les 3 lauréats 2019 se verront récompensés d'un chèque de :

- **10 000 € pour le 1^{er} Prix**
- **7 500 € pour le 2^{ème} Prix**
- **5 000 € pour le 3^{ème} Prix**

Au-delà des gains, les finalistes pourront augmenter leur notoriété.

Un vrai rôle à jouer pour chacun, devenir dénicheur de talent !
« C'est l'artisan que je préfère ! »

Désormais tout le monde peut participer au Prix, en devenant dénicheur de talent !

Un artisan fait rêver petits et grands dans votre ville grâce à des recettes hors du commun aux saveurs envoûtantes ? Pourquoi ne pas l'aider à développer sa notoriété et contribuer à valoriser la qualité de son travail ? **Toute personne souhaitant révéler le talent de son artisan préféré peut l'inscrire au Prix Goût et Santé MAAF Assurances à l'adresse suivante : <http://www.maaf.com/maaf-citoyenne-et-responsable/la-prevention-chez-maaf/la-prevention-sante/les-artistes-du-gout>**; Afin que l'inscription soit validée, l'artisan concerné doit compléter le dossier de candidature.

Et les dénicheurs au nez fin ne seront pas en reste !

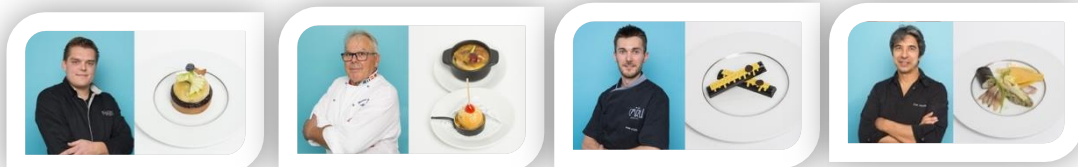
Si leur artisan de cœur passe les sélections, ils seront eux-aussi récompensés par :

- Un panier gourmand d'une valeur de 75 € si son artisan préféré valide son inscription
- 2 places VIP pour assister à la Grande Finale au Pré Catelan à Paris (transport et nuit d'hôtel compris) si son artisan préféré est sélectionné pour la finale du Prix
- Un dîner d'exception dans un restaurant de la sélection Gault et Millau pour 4 personnes (d'une valeur de 150 €/personne) si son artisan de talent est lauréat.

Un jury d'experts passionnés

Le jury du Prix Goût et Santé est composé de professionnels du monde de la **santé**, de l'**artisanat**, des métiers de l'**alimentaire** et de représentants de la **presse spécialisée**. Il est présidé depuis 17 ans par le Docteur Jean-Marie Bourre, membre de l'Académie de Médecine, de l'Académie d'Agriculture de France et ancien Directeur des unités INSERM de Neuro-Toxicologie, puis de Neuro-Pharmaco-Nutrition.

Qui leur succèdera ?



De gauche à droite :

Aurélien FOURNIER, Michel COLLIN
Romain LOUSSOL, Scott SERRATO

Les 3 lauréats du Prix Goût et Santé MAAF des Artisans 2018, ainsi que le Prix Spécial du Jury

Service de Presse Prix Goût et Santé MAAF des Artisans

Tiphaine Martin - 06 86 17 44 10 - tmartin@supr-agency.com
Laurence Tankéré - 06 63 61 97 23 - ltankere@supr-agency.com

Contact Presse MAAF :
Isabelle Coutant - 01 55 50 69 42